

Paris le 22 novembre 2024

L'AFRePP Réagit à l'Article de Télé 7 Jours sur les chaises de rééducation qui utilisent la technique de stimulation magnétique

L'Association Française de Rééducation en Pelvi-Périnéologie (AFRePP) exprime sa vive préoccupation concernant l'article publié récemment par Télé 7 Jours au sujet des chaises de rééducation qui utilisent la technique de stimulation magnétique. L'AFRePP souhaite alerter le public sur les **dangers d'une "uberisation" de la santé** et rappeler que la véritable rééducation pelvi-périnéale nécessite une **approche personnalisée et supervisée par des professionnels de santé qualifiés**.

« Nous déplorons **cet article qui présente une vision simpliste de la rééducation pelvi-périnéale**. Il est essentiel de comprendre que ces dispositifs ne peuvent en aucun cas remplacer l'**expertise et l'accompagnement des praticiens formés** dans ce domaine », déclare *Delphine GIRARD, Présidente de l'AFRePP*.

La rééducation pour les fuites urinaires, en particulier, doit être réalisée par un professionnel de santé formé, avec un **travail actif et volontaire de la part du/de la patiente**. La rééducation pelvi-périnéale est un **processus complexe** qui exige une **évaluation approfondie et un suivi individualisé pour chaque patient**.

L'utilisation de ces dispositifs peut être délétère si elle n'est pas précédée d'un bilan par un thérapeute compétent. **La promotion de solutions rapides et technologiques** risque de **compromettre l'efficacité des traitements et la pérennité des résultats**. La rééducation par un kinésithérapeute formé utilisant plusieurs techniques validées obtient des résultats plus efficaces qu'une seule technique isolée.

Pour plus d'informations sur les pratiques de rééducation pelvi-périnéale et les activités de l'AFRePP, nous vous invitons à visiter notre site web : www.afrepp.org.

**Delphine GIRARD, Présidente de l'AFRePP****Contact presse : contact@afrepp.org**

À propos de l'AFRePP : L'AFRePP est une association loi 1901 et une société savante dont le but est de promouvoir la rééducation pelvi-périnéale en France. Elle œuvre pour informer et sensibiliser le public, regrouper les kinésithérapeutes formés, et soutenir la recherche dans ce domaine.